Ministère des Finances

2007-05044/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 20 juin 2007
2007-048

Renforcer l'économie canadienne déjà vigoureuse

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a rendu publique la déclaration suivante aujourd'hui, au nom du nouveau gouvernement du Canada, à l'issue de ses rencontres avec ses homologues des provinces et des territoires :

« Au cours des deux derniers jours, nous avons eu des discussions très productives sur la manière dont nous pouvons concerter nos efforts afin de renforcer l'union économique du Canada. Je tiens à remercier mes collègues des provinces et des territoires d'avoir fait connaître leurs points de vue avec autant de franchise et de sincérité.

Nous avons commencé par faire le point sur l'excellente performance récente de l'économie canadienne. Nous profitons de la deuxième plus longue période d'expansion économique de l'histoire du pays. Le marché de l'emploi est le meilleur en une génération, les bénéfices des sociétés sont près de leur sommet, et la situation financière des ménages est solide. Toutes les régions du pays ont réalisé des gains économiques, ce qui a donné lieu à des résultats financiers très positifs pour tous les gouvernements. En même temps, nous sommes conscients du fait que le pays continue de faire face à divers défis économiques régionaux, comme la situation du secteur manufacturier et les pénuries de main-d'œuvre.

Nous avons également entendu les propos de M. David Dodge, gouverneur de la Banque du Canada, sur les perspectives de croissance et l'inflation au Canada, qui a notamment traité de l'évolution de la situation économique et financière, des tendances et des risques.

Les ministres ont aussi profité de l'occasion pour féliciter M. Dodge pour sa gouvernance efficace du système monétaire canadien au cours des six dernières années et pour lui souhaiter beaucoup de succès dans ses projets futurs.

Les ministres des Finances ont convenu qu'il faut poursuivre les efforts en cours pour accroître la productivité, de sorte que le Canada conserve son avantage concurrentiel et que le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens continue de s'améliorer. Notre plan économique à long terme, *Avantage Canada*, a servi à orienter les discussions.

Tous les gouvernements ont fait de grands progrès dans le cadre d'*Avantage Canada*, y compris d'importants investissements dans l'infrastructure et le capital humain. Par suite des mesures prévues dans le budget de 2007, le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) du Canada sur les nouveaux investissements des entreprises passera du troisième niveau le plus élevé parmi les pays du G7 au troisième niveau le plus bas d'ici 2011. Et grâce aux mesures prévues dans les budgets provinciaux en 2007 et appuyées par le gouvernement fédéral, le TEMI du Canada deviendra le deuxième plus bas du G7 d'ici 2011. Le nouveau gouvernement du Canada a déjà pris des mesures importantes

dans ses deux premiers budgets en vue de réduire les taux d'imposition des sociétés, d'éliminer les impôts sur le capital et de hausser les taux de la déduction pour amortissement pour le secteur manufacturier.

Cela ne signifie pas que nous avons convenu de nous reposer sur nos lauriers. Nous devrons continuer à chercher ensemble des moyens d'améliorer la structure de l'impôt des entreprises au Canada, notamment en collaborant davantage pour harmoniser nos régimes fiscaux et pour tirer parti de nos efforts conjoints en vue d'éliminer les impôts sur le capital. Comme il est indiqué dans *Avantage Canada*, notre but consiste à établir le taux d'imposition effectif le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises au sein des pays du G7.

Nous avons discuté de notre étroite collaboration à l'égard de deux initiatives importantes touchant l'impôt sur le revenu des particuliers : la Prestation fiscale pour le revenu gagné (PFRG), qui permettra d'améliorer les incitatifs au travail pour les Canadiens à faible revenu, et le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), qui aidera les parents et autres intervenants à économiser pour assurer la sécurité financière à long terme d'un enfant gravement handicapé.

En particulier, nous nous sommes penchés sur le processus que le gouvernement fédéral a instauré afin de mieux harmoniser la PFRG avec les programmes provinciaux et territoriaux en vigueur, en permettant que la conception de la PFRG fasse l'objet de changements propres à une province ou un territoire donné. Nous avons également traité de l'importance de la collaboration avec nos collègues chargés des services sociaux pour veiller à ce que les avantages découlant de la PFRG et du REEI soient à l'abri de toute récupération fiscale et soient transmis aux Canadiens pour améliorer leur qualité de vie.

En vue de renforcer l'union économique canadienne, les ministres des Finances ont aussi discuté de moyens permettant de réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et au commerce entre les provinces et les territoires et d'améliorer l'efficience de la réglementation.

De même, les ministres des Finances ont reconnu la nécessité de coordonner leur action pour encourager la production et l'utilisation efficientes de l'énergie et pour faire des progrès dans le dossier de l'environnement tout en maintenant la vigueur de l'économie.

Notre journée a été productive, et nous continuerons à travailler de concert pour faire en sorte que les provinces et les territoires aient part à la réussite de notre pays. À cet égard, j'estime que nos rencontres constituent un grand pas en avant. »

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.